



Pays: MADAGASCAR
PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2017

Numéro du projet	00099549
Titre	Assistance Préparatoire au Processus Electoral
Effet du PNUAD/DPP	Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains.
Produit escompté du DPP	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les Collectivités Territoriales Décentralisées, la société civile et les communautés de base dans les zones d'intervention sont structurés et outillés pour promouvoir la cohésion sociale, la paix, la sécurité, le relèvement efficace; résister aux différents chocs et stimuler le développement local en répondant aux besoins exprimés par la population. 2. Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne.
Produits du Plan stratégique	<p>Output 2.1. Parliaments, constitution making bodies and electoral institutions enabled to perform core functions for improved accountability, participation and representation, including for peaceful transitions</p> <p>Output 2.4. Frameworks and dialogue processes engaged for effective and transparent engagement of civil society in national development</p>
Partenaire de mise en œuvre	PNUD
Parties responsables	CENI Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

A handwritten signature in blue ink is located at the bottom left of the page. It appears to be a stylized name or set of initials.

Brève description

Madagascar a souffert de crises cycliques et récurrentes en 1972, 1991, 1996, 2002 et 2009. Bien que les causes profondes soient à rechercher dans les déséquilibres économiques et de pouvoir entre régions et segments de la population, ces crises ont souvent été déclenchées par les élections.

Malgré le retour à l'ordre constitutionnel grâce aux élections de 2013 qui a abouti à la mise en place progressive de nouvelles institutions, la situation politique à Madagascar reste encore fragile. Les acteurs dirigeant et participant dans le processus démocratique, tel que les partis politiques, la société civile, les medias, les leaders religieux et traditionnels ainsi que l'armée, ont besoin d'être appuyés au travers du renforcement de leurs capacités afin de leur permettre de jouer le rôle attendu d'eux.

Suite aux conclusions et recommandations issues des rapports de la NAM, de l'évaluation du Projet d'Appui au Cycle Electoral à Madagascar (PACEM) ainsi que des engagements suite à des échanges de haut niveau lors de la visite du SG des NU à Madagascar en avril 2016, le présent projet se propose d'accompagner la nouvelle CENI à adresser les défaillances rencontrées dans les élections précédentes et de renforcer les capacités des acteurs clefs de la vie politique afin de commencer à contribuer à créer un environnement plus propice nécessaire pour la consolidation de la paix et de la démocratie dans le pays en vue de la tenue des élections crédibles, transparentes, pacifiques et inclusives en 2018.

Concernant le **volet Election**, les activités d'appui à la CENI proposées pour les deux premier mois de cette année 2017 s'inscrivent dans la suite logique des accompagnements engagés en 2016. Rappelons qu'en plus du soutien à la mise en œuvre de la Révision Annuelle de la Liste Electorale (RALE), ces accompagnements ont permis d'élaborer trois documents stratégiques :

- le Document stratégique pour une amélioration de l'encadrement juridique du processus électoral ;
- la Stratégie globale de communication institutionnelle de la CENI Madagascar ;
- et la Stratégie nationale d'éducation civique électorale et de sensibilisation.

En attendant l'opérationnalisation du projet Soutien au Cycle Electoral à Madagascar (SACEM), la priorité pour cette année consiste à promouvoir l'appropriation de ces documents stratégiques par les parties prenantes et d'accompagner le comité interinstitutionnel pour la rédaction des textes sur les élections.

S'agissant du volet **Renforcement de capacités des acteurs clés de la vie politique**, il s'agit de poursuivre la mise en œuvre de la série d'ateliers avec les différentes catégories de partie prenante de la vie politique dans le pays et de capitaliser les acquis pour proposer un ensemble d'actions à mettre en œuvre dans le moyen terme.

<p>Liens avec les effets et résultats (UNDAF/CPD/PS): Effet 2 de l'UNDAF, Résultat 1/ 2 du CPD, PS 2.1/2.4</p> <p>Produits indicatifs:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La nouvelle CENI est outillée pour promouvoir une condition cadre favorable à la tenue des élections crédibles et transparentes 2. Les capacités des acteurs clés de la vie politique sont renforcées afin de leur permettre de contribuer à la consolidation de la paix et de la démocratie 	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Total des ressources requises:</td> <td style="text-align: right;">502 983 USD</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;"> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Fonds regulier:</td> <td style="text-align: right;">502 983</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Donateur:</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Donateur:</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Gouvernement:</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">En nature:</td> <td></td> </tr> </table> </td> </tr> <tr> <td>Budget non financé:</td> <td style="text-align: right;">0</td> </tr> </table>	Total des ressources requises:	502 983 USD		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Fonds regulier:</td> <td style="text-align: right;">502 983</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Donateur:</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Donateur:</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Gouvernement:</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">En nature:</td> <td></td> </tr> </table>	Fonds regulier:	502 983	Donateur:		Donateur:		Gouvernement:		En nature:		Budget non financé:	0
Total des ressources requises:	502 983 USD																
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Fonds regulier:</td> <td style="text-align: right;">502 983</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Donateur:</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Donateur:</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">Gouvernement:</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">En nature:</td> <td></td> </tr> </table>	Fonds regulier:	502 983	Donateur:		Donateur:		Gouvernement:		En nature:							
Fonds regulier:	502 983																
Donateur:																	
Donateur:																	
Gouvernement:																	
En nature:																	
Budget non financé:	0																

Agréé par (signatures)¹:

Partenaire de mise en œuvre : PNUD
Nom: <u>Violette Kakyomya</u>
Date: <u>12/17</u>

¹ Note: Adjust signatures as needed

Cadre stratégique

Effet 2 UNDAF: Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent efficacement leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains.

Effet 2 du Plan Stratégique: Les attentes des citoyens, notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité sont satisfaites grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique

Output 2.1. Parliaments, constitution making bodies and electoral institutions enabled to perform core functions for improved accountability, participation and representation, including for peaceful transitions

Output 2.4. Frameworks and dialogue processes engaged for effective and transparent engagement of civil society in national development

Résultat 1 du CPD : Les Collectivités Territoriales Décentralisées, la société civile et les communautés de base dans les zones d'intervention sont structurées et outillées pour promouvoir la cohésion sociale, la paix, la sécurité, le relèvement efficace ; résister aux différents chocs et stimuler le développement local en répondant aux besoins exprimés par la population.

Indicateur 1.2 : Nombre d'initiatives et structures locales contribuant à la réconciliation nationale, à la prévention de conflits, à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix appuyées ou renforcées.

Baseline: 2

Cible 2017 : 8

Gender Marker: 2 (L'égalité de genre est un objectif significatif du produit, notamment à travers valorisation du rôle des femmes dans la consolidation de la paix)

Résultat 2 : Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne.

Indicateur 2.2 : Nombre d'institutions et acteurs (y compris le Parlement et l'organe de gestion des élections) disposant d'outils et de compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions et à la promotion de la participation citoyenne y compris les femmes et les jeunes

Baseline: 1

Cible 2017 : 2

Gender marker: 2 (L'égalité de genre est un objectif significatif du produit grâce à l'importance accordée à la participation des femmes aux processus électoral)



SOUS-PRODUITS	Activités	CALENDRIER				RESSOURCES						
		T1	T2	T3	T4	Source de financement	Description du budget	Montant en USD	Disponible	A mobiliser		
		Résultat d'activité 1.1 : Le « Document stratégique pour une amélioration de l'encadrement juridique du processus électoral Malgache » est partagé et promu auprès du Gouvernement, du Parlement et des autres parties prenantes au processus électoral.										70 514
SOUS-PRODUIT 1 : La nouvelle CENI est outillée pour promouvoir une condition cadre favorable à la tenue des élections crédibles et transparentes Indicateurs 1.1. Disponibilité d'un projet de cadre légal réactualisé et harmonisé. Base 2016: Le cadre légal n'est pas actualisée et harmonisé (un document stratégique pour une amélioration de l'encadrement juridique du processus électoral Malgache est toutefois disponible) Cible 2017 : Un projet de cadre légal réactualisé et harmonisé. Indicateur 1.2. Nombre d'initiatives mise en œuvre découlant de la stratégie de communication de la CENI Base 2016: 0 Cible 2017: 3	Activité : 1.1.1. Finaliser et remettre le document stratégique aux chefs d'institutions					04000	71300: Consultant nat	7 500	7 500			
	Activité : 1.1.2. Accompagner le groupe de travail interinstitutionnel pour la rédaction des textes					04000	71300: Consultant nat	3 000	3 000			
	Activité : 1.1.3. Renforcer la capacité de la CENI					04000	75700: Atelier	710	710			
	Résultat d'activité 1.2 : Le document de « Stratégie nationale d'éducation civique électorale et sensibilisation pour le cycle électoral 2017-2019 » est partagé et promu auprès des autres parties prenantes au processus électoral.						04000	71200: Consultant internat	26 568	26 568		
						04000	71300: Consultant nat	18 000	18 000			
						04000	75700: Atelier	1 250	1 250			
						04000	71600 : Voyages (Maputo)	286	286			
								13 434	13 434			
						04000	71300: Consultant nat	6 268	6 268			
						04000	71200: Consultant internat	5 250	5 250			
						04000	71300: Consultant nat	1 916	1 916			
								68 593	68 593			
								68 593	68 593			
						04000	75700: Atelier	500	500			
						04000	72400: Communication	60 070	60 070			
						04000	71300: Consultant nat	2 595	2 595			
						04000	71600 : Voyages	5 011	5 011			
						04000	75700: Atelier	417	417			
								46 788	46 788			
						04000	71200: Consultant internat	43 648	43 648			
								46 788	46 788			
						04000	71200: Consultant internat	43 648	43 648			

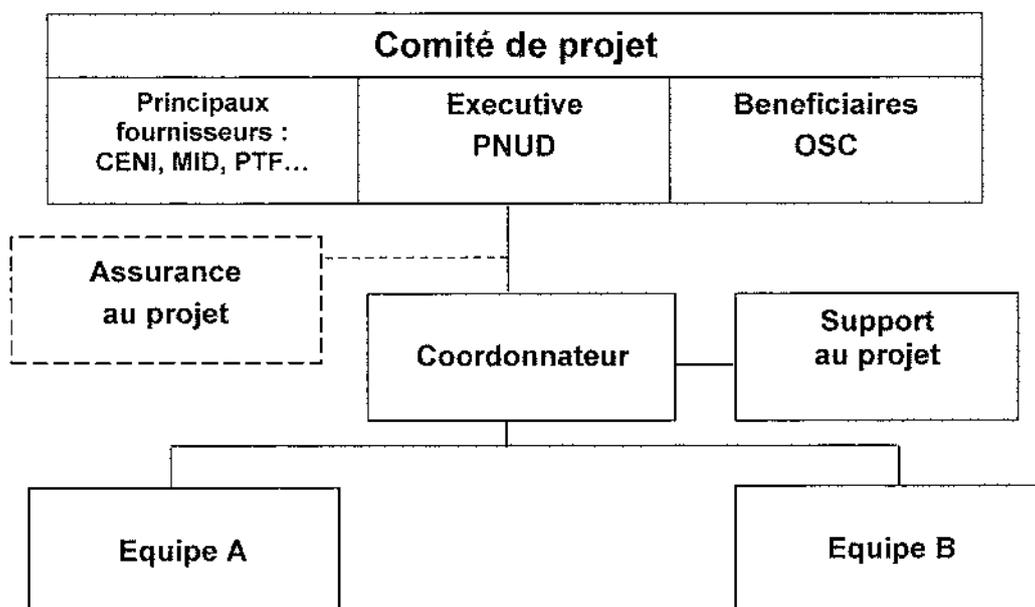
SOUS-PRODUITS	Activités	CALENDRIER				RESSOURCES					
		T1	T2	T3	T4	Source de financement	Description du budget	Montant en USD	Disponible	A mobiliser	
SOUS-PRODUIT 2 : Les capacités des acteurs clef de la vie politique sont renforcées afin de leur permettre de contribuer à la consolidation de la paix et de la démocratie Indicateurs 2.1 : Nombre d'ateliers interactifs réalisés Base 2016: 2 Cible 2017 : 8 Indicateurs 2.2 : Nombre de personnes bénéficiant de renforcement des capacités désagrégé par genre et par catégorie d'acteur Base 2016: 60 Cible 2017 : 320	SOUS-PRODUIT 1										
	Résultat d'activité 2.1. Les acteurs clés de la vie politique dans le pays participent activement dans les ateliers interactifs et s'approprient de leur rôle respectif pour la promotion de la bonne gouvernance										
	2.1.1. Sensibiliser des partis politiques sur leur contribution à la consolidation de la démocratie, la réconciliation et la paix (prévention des conflits, apaisement et cohésion sociale)					04000	71400: SC	2 640	2 640		
	2.1.2. Mettre en œuvre un atelier de renforcement des capacités des leaders religieux					04000	74500: Autres charges	500	500		
	2.1.3. Mettre en œuvre un atelier de renforcement des capacités des leaders traditionnels sur leurs rôles dans la médiation des conflits, la coexistence pacifique et dans la consolidation de la démocratie					04000	75700 : Atelier	5 500	5 500		
	2.1.4. Organisation un atelier de renforcement des capacités des forces de l'ordre					04000	75700 : Atelier	5 500	5 500		
	2.1.5. Organiser un atelier en faveur des medias					04000	75700 : Atelier	5 500	5 500		
2.1.6. Organiser un atelier des OSC sur le rôle et responsabilités des femmes malgaches dans la promotion de la paix et de la démocratie					04000	75700 : Atelier	5 500	5 500			
2.1.7. Sensibiliser les partis politiques sur les thèmes transversaux, les projets de société, agenda 2030, déontologie, lutte contre la corruption pour des élections apaisées et inclusives					04000	71300 : Consultant nat	3 000	3 000			
Résultat d'activité 2.2. Un appui technique est fourni à la tenue des ateliers et à l'élaboration d'un nouveau projet											
2.2.1. Faciliter les ateliers et élaborer un nouveau projet					04000	71300 : Consultant nat	8 000	8 000			
							95 980	95 980	95 980		



SOUS-PRODUITS	Activités	CALENDRIER				RESSOURCES				
		T1	T2	T3	T4	Source de financement	Description du budget	Montant en USD	Disponible	A mobiliser
						04000	71200: Consultant internat	87 980	87 980	
	Résultat d'activité 2.3 : La mise en œuvre du projet est appuyée par le PNUD							159 604	159 604	
	2.3.1. Effectuer les activités d'assurance qualité du projet							159 604	159 604	
	SOUS-PRODUIT 2							307 584	307 584	
TOTAL GENERAL								506 913	506 913	0



II. GOUVERNANCE ET ARRANGEMENT DE GESTION



- Etant donné que ce projet sera mis en œuvre sous modalité DIM, le **partenaire de mise en œuvre** est le PNUD. Il est responsable et redevable de la mise en œuvre du projet, la réalisation des produits attendus du projet, et l'utilisation efficace des ressources allouées au projet.
- La partie responsable est une entité choisie pour agir au nom du Partenaire de mise en œuvre afin de tirer profit de leurs compétences spécialisées, d'atténuer les risques et de diminuer les lourdeurs administratives, sur la base d'un document ou contrat écrit lui permettant d'acheter des biens ou fournir des services financés sur le budget du projet,

Toutes les parties responsables sont directement redevables devant le partenaire de mise en œuvre en conformité avec les termes de leur accord ou du contrat signés entre les deux parties.

- Le Comité de Projet est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Il comprend les fonctions suivantes :
 - L'**Exécutif**, qui préside le Comité de projet, est désigné par *le PNUD*. Il a la responsabilité de l'utilisation efficace des ressources allouées au projet et de l'obtention des résultats (Cf. Réglementation Financière 27.01).
 - Le **Partenaire de développement** ou **Fournisseur principal** représente les intérêts des parties qui financent et/ou fournissent de l'expertise technique pour le projet. La fonction du fournisseur principal au sein du Comité est de fournir des orientations concernant la faisabilité technique et financière du projet. Le fournisseur principal est donc constitué par les structures censées réaliser les produits du projet.

A ce titre, il comprendra les représentants du partenaire de mise en œuvre, des parties responsables et d'autres donateurs et agences spécialisées éventuels.

- Les **Représentants des bénéficiaires** ou **Bénéficiaires principaux** représentent les intérêts des bénéficiaires du programme/projet. Ils ont pour fonction principale d'assurer au sein du comité de pilotage la réalisation des résultats du projet dans la perspective des bénéficiaires du projet. Leur rôle est de défendre les intérêts de tous ceux qui vont bénéficier du projet, ou ceux pour lesquels les livrables résultant des activités permettront d'atteindre des cibles spécifiques. Les bénéficiaires principaux suivent l'avancement du projet conformément aux cibles fixées et aux critères de qualité.

Cette fonction est assurée par les communautés, les communes, les régions, les Organisations de la Société civile œuvrant dans les domaines touchés par le projet.

- **L'Assurance de projet** est le rôle de tous les membres du Comité de projet, mais elle peut être déléguée. Elle appuie le comité en assurant une fonction objective et indépendante de surveillance et de suivi sur le projet. Ce rôle s'assure que les principales étapes du projet sont mises en œuvre et complétées.

Pour le PNUD, l'assurance du projet revient au Chargé de Programme Gouvernance.

- 3.1. **L'Unité de Gestion de projet** est dirigée par le **Coordonnateur**. Il est responsable de la mise en œuvre quotidienne du projet, au nom du partenaire de mise en œuvre, et dans les limites accordées par le Comité de projet. La principale responsabilité du gestionnaire de projet est de s'assurer que le projet délivre les produits spécifiés dans le document de projet selon les normes de qualités requises et en respectant les contraintes de temps et de coût.

Le Coordonnateur du projet est le certificateur sur le budget du projet.

Le Coordonnateur assure la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé et sont co-responsables de la qualité des résultats du projet. Il est redevable de l'utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures en vigueur.

- 3.1. Le Coordonnateur de Projet est assisté par une unité technique et une unité administrative.

- L'unité technique est composée par des spécialistes des thématiques du Projet.
- L'unité administrative et financière est composée par des assistants administratifs / financiers et des chauffeurs. Cette unité a la responsabilité de veiller à l'observance des procédures administratives et financières applicables.

L'équipe gouvernance du PNUD fournira l'assurance qualité, le suivi programmatique et l'appui technique au projet. D'autres unités du PNUD telles que suivi et évaluation, communication, finances et passation des marchés vont également appuyer le projet autant que nécessaire.

CADRE LEGAL ET CLAUSES STANDARDS

Ce document de projet sera l'instrument auquel il est fait référence dans l'Article 1 de l'Accord Standard Basique d'Assistance (ASBS) entre le Gouvernement du [pays à insérer] et le PNUD, signé le [date à insérer]. Toutes les références dans l'ASBS à « l'Agence d'Exécution » seront interprétées comme faisant référence au « Partenaire de Mise en Œuvre ».

GESTION DES RISQUES ET CLAUSES STANDARD

1. Le PNUD en tant que Partenaire de Mise en Œuvre doit se conformer avec les politiques, procédures et pratiques du Système de Gestion de la Sécurité des Nations Unies.
2. Le PNUD accepte d'entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun des [fonds du projet à insérer] [1] [fonds du PNUD reçus en vertu du document de projet] [2] ne sont utilisés pour fournir un soutien à des personnes ou entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires de tous les montants fournis par le PNUD tel que mentionné ci-dessous ne figurent pas sur la liste tenue par le Comité du Conseil de Sécurité établie suite à la résolution 1267 (1999). La liste peut être consultée via http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml. Cette disposition doit être incluse dans tous les sous-contrats ou sous-accords conclus en vertu du présent document de projet.
3. Conformément aux Politiques et Procédures des Programmes et Opérations (POPP) du PNUD, la durabilité sociale et environnementale sera renforcée par l'application des Standards Sociaux et Environnementaux du PNUD (<http://www.undp.org/ses>) et le Mécanisme de Redevabilité y afférant (<http://www.undp.org/secu-srm>).
4. Le partenaire de mise en oeuvre doit: (a) conduire les activités liées aux projets et programme d'une manière compatible avec les Standards Sociaux et Environnementaux du PNUD, (b) mettre en œuvre un plan de gestion ou d'atténuation préparé pour le projet ou programme pour se conformer à ces standards, et (c) s'engager de manière constructive et en temps opportun pour répondre aux préoccupations et plaintes soulevées par le biais du Mécanisme de Redevabilité. Le PNUD veillera à ce que les communautés et les autres parties prenantes du projet sont informées et ont accès au Mécanisme de Redevabilité.
5. Tous les signataires du document de projet doivent coopérer de bonne foi avec tout exercice pour évaluer tous les engagements liés programme ou aux projets ou la conformité aux Standards Sociaux et Environnementaux du PNUD. Ceci inclut de fournir l'accès aux sites du projet, le personnel concerné, l'information et la documentation.

IV. ANNEXES

- 1. Journal de qualité**
- 2. Journal des risques**
- 3. Plan de suivi et de communication**

→ A ST

Annexe 1: Journal de qualité

SOUS-PRODUIT 1 : La nouvelle CENI est outillée pour promouvoir une condition cadre favorable à la tenue des élections crédibles et transparentes		
Résultat d'activité 1.1 : Le « Document stratégique pour une amélioration de l'encadrement juridique du processus électoral Malgache » est partagé et promu auprès du Gouvernement, du Parlement et des autres parties prenantes au processus électoral.		Date de début : 15/01/17 Date de fin : 28/02/17
Objectif	Promouvoir l'appropriation du « Document stratégique pour une amélioration de l'encadrement juridique du processus électoral Malgache » par les parties prenantes au processus électoral et accompagner l'entité interinstitutionnelle chargée de la rédaction des textes.	
Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise des documents stratégiques aux chefs d'institutions ▪ Restitutions auprès des autres parties prenantes ▪ Accompagnement de l'entité interinstitutionnelle chargée de la rédaction des textes. 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Engagement des chefs d'institution à soutenir le processus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dialogue de politique au niveau stratégique 	28/02/17
L'inclusivité des séances de restitution par catégorie d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intensification de la communication 	28/02/17
L'entité interinstitutionnelle chargée de la rédaction des textes mise en place et inclusive	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dialogue de politique au niveau stratégique 	28/02/17
Caractère inclusif des textes rédigés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse de conformité avec les standards internationaux 	28/02/17
Résultat d'activité 1.2 : Le document de « Stratégie nationale d'éducation civique électorale et sensibilisation pour le cycle électoral 2017-2019 » est partagé et promu auprès des autres parties prenantes au processus électoral.		Date de début : 15/01/17 Date de fin : 28/02/17
Objectif	Promouvoir l'appropriation du document de « Stratégie nationale d'éducation civique électorale et sensibilisation pour le cycle électoral 2017/2019 » par les parties prenantes au processus électoral	
Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise du document stratégique aux chefs d'institutions ▪ Restitutions auprès des autres parties prenantes : Partis politiques et Organisations de la société civile 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Engagement des chefs d'institution et des parties prenantes à soutenir le processus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dialogue de politique au niveau stratégique 	28/02/17
Résultat d'activité 1.3 : La CENI sensibilise la population pour l'inscription sur la liste électorale au cours de l'opération de révision annuelle du fichier électoral.		Date de début : 15/01/17 Date de fin : 28/02/17
Objectif	Renforcer l'exhaustivité du fichier électoral, en particulier par l'enrôlement des femmes et des jeunes majeurs	
Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Placement des affiches et diffusion des messages audiovisuels ▪ Diffusion des messages sms ▪ Animation des cadres de concertation CENI – Parties prenantes au 	

	processus électoral	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Révision des listes électorales par l'enrôlement des nouveaux électeurs	<ul style="list-style-type: none"> Analyse du statut des nouveaux électeurs dans le fichier électoral 	28/02/17
Résultat d'activité 1.4 : Le projet est géré efficacement		Date de début : 15/01/17 Date de fin : 28/02/17
Objectif	Apporter un appui technique à la CENI	
Description	<ul style="list-style-type: none"> Veillez au cahier des charges de l'expertise du projet Pourvoir aux travaux de management du projet 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
L'expertise technique qualifiée est mobilisée	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation des livrables de l'Unité de gestion du projet 	28/02/17

SOUS-PRODUIT 2 : Les capacités des acteurs clef de la vie politique sont renforcées afin de leur permettre de contribuer à la consolidation de la paix et de la démocratie		
Résultat d'activité 2.1. Les acteurs clés de la vie politique dans le pays participent activement dans les ateliers interactifs et s'approprient de leur rôle respectif pour la promotion de la bonne gouvernance		Date de début : 15/01/17 Date de fin : 30/06/17
Objectif	Renforcement de capacité des acteurs clés de la vie politiques pour la promotion du dialogue et du climat d'apaisement	
Description	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser des partis politiques sur leur contribution à la consolidation de la démocratie, la réconciliation et la paix (prévention des conflits, apaisement et cohésion sociale) Appuyer l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des leaders religieux Appuyer l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des leaders traditionnels sur leurs rôles dans la médiation des conflits, la coexistence pacifique et dans la consolidation de la démocratie Appuyer l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des forces de l'ordre Organisation d'un atelier en faveur des médias Organisation d'un atelier des OSC sur le rôle et responsabilités des femmes malgaches dans la promotion de la paix et de la démocratie Sensibilisation des partis politiques s sur les thèmes transversaux, les projets de société, agenda 2030, déontologie, lutte contre la corruption pour des élections apaisées et inclusives 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Caractère inclusif des ateliers (catégories d'acteurs, genre, jeune...)	<ul style="list-style-type: none"> Mainstreaming genre et jeune Contrôle qualité sur la liste des participants 	30/06/17
Taux de participation aux ateliers	<ul style="list-style-type: none"> Prise de contact préalable Communication 	30/06/17

SOUS-PRODUIT 2 : Les capacités des acteurs clef de la vie politique sont renforcées afin de leur permettre de contribuer à la consolidation de la paix et de la démocratie		
Résultat d'activité 2.2. Un appui technique est fourni à la tenue des ateliers et à l'élaboration d'un nouveau projet		Date de début : 15/01/17 Date de fin : 30/06/17
Objectif	Mobiliser des compétences internationales et nationales pour la conception et la mise en œuvre des ateliers, ainsi que pour l'élaboration d'un nouveau projet à mettre en œuvre dans le moyen terme	
Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recrutement d'un consultant international et national ▪ Mobilisation des experts et intervenants thématiques ▪ Facilitation des ateliers ▪ Elaboration du nouveau projet 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Niveau de satisfaction élevé des participants	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques de facilitation adaptées 	30/06/17
Intérêt des parties prenantes à s'impliquer dans la suite du processus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication autour des perspectives 	30/06/17
Résultat d'activité 2.3 : La mise en œuvre du projet est appuyée par le PNUD		Date de début : 15/01/17 Date de fin : 30/06/17
Objectif	Mettre en œuvre les appuis et assurances du projet	
Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appuis thématiques et logistiques ▪ Communication ▪ Assurance 	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Une bonne visibilité des activités	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication à travers différents supports et canaux 	30/06/17
Satisfaction des participants sur l'organisation logistique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect des procédures et du workflow 	30/06/17
Pertinence des réalisations en rapport avec les résultats attendus et les indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi et feed-back 	30/06/17

Annexe 2: Journal de risques

#	Description	Date identification	Type	Impact & probabilité	Contremesures / réponse Management	Responsable/c hargé du suivi	Soumis ou mis à jour par	Dernière mise à jour	Statut
1	Manque de coordination des interventions des PTF en appui au processus électoral	Mars 2017	Stratégique	Des contradictions et des doublons. Les ressources non optimisées Echelle : 3	Mise en place d'un mécanisme de coordination piloté par la CENI	Coordo.			
2	Manque de volonté politique du Gouvernement à adresser les problèmes liés au cadre légal en matière d'élection	Mars 2017	Politique	Le processus de mise à jour et d'harmonisation des textes n'aboutira pas Echelle : 3	Promouvoir le dialogue avec le gouvernement	Coordo.			
3	Non représentativité des acteurs dans les cadres de concertation	juin 2017	Organisationnel	La crédibilité des résultats remis en cause Echelle : 3	Renforcer l'inclusivité à travers la sensibilisation des acteurs sous-représentés	Coordo.			
4	Manque d'appropriation du processus par les acteurs politiques	Juin 2017	Politique	La crédibilité du projet remise en cause Echelle : 3	Intensifier la communication autour du processus	Coordo.			
5	Faiblesse de la capacité de réponse de l'administration locale pour la délivrance des actes d'état-civil et de la CNI nécessaires pour l'inscription dans la liste électorale	Mars 2017	Opérationnel	Malgré les efforts de sensibilisation, le taux d'inscription reste faible Echelle : 3	Plaidoyer auprès du gouvernement pour la réalisation d'une opération CNI	Coordo.			

Annexe 3: Plan de communication et de suivi

Type d'Action de suivi	Partie-Prenantes	Date due	Complétée	Statuts
La remise des documents stratégiques aux chefs d'institutions	PNUD-CENI	31/01/17		
La restitution des résultats des travaux de l'entité interinstitutionnelle sur la rédaction des textes sur les élections	PNUD-CENI	31/03/17		
La mise en œuvre des ateliers interactifs avec les acteurs clés de la vie politique	PNUD-UA-MID	30/06/17		



Handwritten signature and initials in blue ink.